CENTRE DE RESSOURCES ECONOMIE CIRCULAIRE ET DECHETS

Analyse des bordereaux de prix des Etablissements publics de coopération Intercommunale (EPCI) mayennais.

Conseil départemental de la Mayenne

Auteur :

39 rue Mazagran
BP 1429
53014 Laval
Voir le site internet
Christophe Lemarie
christophe.lemarie@lamayenne.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Tous les EPCI s'interrogent sur leurs relations avec les prestataires privés. Le "couple" régie - prestataire privé est souvent abordé lors de réunions publiques. Une meilleure connaissance et analyse des bordereaux des prix, correspondant aux prestations de collecte et de tri, répondront aux interrogations et faciliteront la maîtrise et l'optimisation des coûts de traitement des déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'enjeu principal de l'analyse des bordereaux de prix est la recherche d'optimisation des modes d'exploitation du service de collecte et de traitement des déchets.

De plus, l'opération doit stimuler les échanges autour des choix et expériences de chaque EPCI.

La recherche commune des allotissements* pourra également favoriser au maximum la mise en concurrence des différents prestataires.

* allotissement : décomposition d'un marché en plusieurs lots pour des raisons économiques, financières ou techniques

Résultats quantitatifs

Mise en évidence de la variation des prix pratiqués selon :

- les modes de collecte,
- le caractère plus ou moins urbain du territoire,
- la date de signature des contrats,
- la taille de la collectivité,
- la taille des opérateurs.

Mise en évidence de l'intérêt financier de disposer, au niveau intercommunal, de Centres d'Enfouissement Techniques (CET) de classe 3 et de plate-forme de compostage de déchets verts.

Résultats qualitatifs

- Très bonne participation des EPCI.

- Travail de synthèse des données.

Plusieurs collectivités ont sollicité le Conseil Général, initiateur de l'opération, pour des informations et conseils lors de la rédaction de marchés (allotissement, durée, etc.).

A la demande de certaines collectivités, des opérateurs ont dû justifier leurs prix.

MISE EN OEUVRE

Planning

1 - **Envoi par chaque EPCI des bordereaux de prix** des derniers marchés concernant :

- les Ordures Ménagères (OM),

- la collecte sélective,

- les déchèteries.

2 - Travail de saisie sur fichier Excel

3 - Restitution lors d'une réunion commune

- Remise à chacun de EPCI de 3 tableaux synthétiques des prix : OM - Collecte sélective - Déchèteries**.**

- Discussions avec chaque EPCI sur les marchés concernés.

Moyens humains

- Personnels techniques et administratifs des 12 EPCI en charge de la gestion des déchets ménagers.

- Elus.

Moyens financiers

Budget prévisionnel :1 000 €

Moyens techniques

-

Partenaires mobilisés

- ADEME
- Prestataires privés

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette analyse est reproductible dans d'autres départements.

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

A étudier :

Collecte sélective : faut-il séparer la collecte du tri ?

Mots clés

COLLECTE DES DECHETS | DECHETERIE | CONTENEUR | EMPLOYE | COLLECTIVITES LOCALES | COLLECTE SEPAREE | AMELIORATION DES PERFORMANCES | COÛT

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Administrateur OPTIGEDE
administrateur.optigede@ademe.fr
Direction régionale toutes les régions